

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 11

Artikel: Passe-temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Que faire alors ?

— Mais il y a le commerce, une place de caissière ou de teneur de livres. Je suppose que vous connaissez la comptabilité, la comptabilité en partie double.

— Mais je sais compter, ayant toujours eu les prix d'arithmétique quand j'allais en classe.

— Ceci ne suffit pas, fait la directrice avec un sourire à grand peine réprimé. Consentiez-vous à prendre une place de bonne, première bonne ?

— Moi, devenir bonne après avoir été institutrice, non merci ! Eh ! bien alors, ne peut-on, par votre intermédiaire, arriver à trouver des leçons particulières, par exemple ?

— Pour ces choses-là, n'ont de chance de réussite, que les personnes diplômées.

— Vraiment, on n'est pas devenu commode dans mon cher pays à la suite des années. Mais j'y pense, il faut me rabattre sur une place de dame de compagnie auprès d'une dame riche, seule, et qui voyage, moi j'adore les voyages ; ainsi, chez la princesse Krakeginska...

— Hum ! ces places-là ne se présentent que fort rarement ; il y faut la connaissance des langues, non seulement pour les voyages, mais pour pouvoir lire à haute voix les littératures étrangères, puis enfin un peu de dictio. Connaissez-vous les langues modernes ?

— Les langues... je sais mon français sur le bout du doigt et suis forte sur l'orthographe ; et du russe... un peu, de quoi savoir commander aux domestiques... quant à la diction... de mon temps... autrefois...

— Cela suffit, mademoiselle, nous vous aviseras lorsqu'il y aura quelque chose à vous proposer...

On ne lui a rien proposé.

L'âme aigrie, l'humeur atrabilaire, elle va crier à l'injustice humaine, au favoritisme envers les étrangères, au délaissage des enfants du pays. Et comme les caisses de draps brodés et de robes de soie ne donnent pas à manger, elle s'est mise à enfiler des perles pour une fabrique de couronnes mortuaires, ce qui lui rapporte deux francs cinquante par semaine.

Et les agences ont inscrit en marge de son inscription : « Implacable, n'a pas de brevet ».

Mme L. D.

Après la représentation de la Nuit des quatre-temps.



— Vous assistâtes au drame national ?

— Oh ! Franz Imhof : on dirait un Valaisan de vrai.

— Les autres interprètes ?

— On ne peut se douter quel art Monique a !

Dans les vieux papiers.

Un de nos abonnés du Jorat a bien voulu nous communiquer quelques vieux parchemins. Nous y trouvons, entr'autres, un testament datant de 1750. Avant les dispositions

testamentaires proprement dites, se trouve le curieux préambule que voici :

AU NOM DE DIEU AMEN. A TOUS SOIT NOTOIRE, EN SON TEMPS, QUE L'AN MILLE SEPT CENT CINQUANTE, ET LE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE ; PAR DEVANT MOI NOTAIRE-JURÉ SOUS SIGNÉ ET EN PRÉSENCE DES TÉMOINS AU BAS NOMMÉS, S'EST ÉTABLI EN PROPRE PERSONNE LE S....., DE....., JUSTICIER DE....., GRANGER À....., LEQUEL ÉTANT PAR LE VOULOIR DE DIEU AFFLIGÉ D'UNE MALADIE DEPUIS PLUSieurs MOIS, NEANT MOINS DE BON SENS, MÉMOIRE ET JUGEMENT, RÉFLÉCHISSANT QUE LA MORT EST CERTAINE À TOUTS LES HOMMES ET QUE L'HEURE D'ICELLE LEUR EST INCONNUE, À CES CAUSES IL A FAIT APPELER MOI DIT NOTAIRE ET TÉMOINS POUR FAIRE SON TESTAMENT ET DECLARATION DE DERNIÈRE VOLONTÉ DE CE QU'IL VEUT ÊTRE FAIT DE SES BIENS APRÈS SON DÉCÈS, ET CE SANS INDUCTION NI SUBORNATION QUI SOIT APPARUE, L'AYANT REDUIT PAR ÉCRIT COMME CY APRÈS. AVANT TOUTES CHOSES, SE RECOGNASSANT PAUVRE PÊCHEUR, IL DEMANDE PARDON À DIEU LE SUPPLIANT DE VOULOIR LUI PARDONNER SES PÉCHÉS EN VERTU DU MÉRITE DE LA MORT DE NOTRE SEIGNEUR ET SAUVEUR JÉSUS-CHRIST, QU'IL EMBRASSE PAR UNE VÉRITABLE FOI AFIN QU'AU DÉPART DE CE MONDE IL LI PLAISE DE RECEVOIR SON ÂME DANS SON S. PARADIS POUR Y JOUER DES FÉLICITÉS ETERNELLES QU'IL A PROMISES À SES ÉLUS DU NOMBRE DESQUELS IL S'ASSURE D'ÊTRE, ETC.

Suivent les dispositions du défunt touchant la répartition de ses biens.

Anciens dictons sur le mois de mars.

Quand mars entre comme un mouton,
Il sort comme un lion.
Mais ne le croyez pas trop, car on entend dire aussi :

Si mars commence en courroux
Il finira tout doux.
A la St-Aubin (1er) on tond
D'ordinaire le mouton ;
Mais si vous voulez me croire,
Tondez-le à la St-Grégoire (12).

Nous nous demandons ce que ces heureux saints peuvent bien avoir à faire avec la tonte des moutons ? Peut-être s'occupent-ils de la confection de tricots de laine et de molletons ?

Enfin voici quelques proverbes patois qui s'expliqueront peut-être mieux :

Quand tonné à mai dè mar,
Petits et grands dusson pliorâ.

Quand il tonne au mois de mars, petits et grands doivent pleurer ; parce que sans nul doute l'année sera mauvaise.

Bise dè mar et vent d'avril
Font la retessa dâo payi.

Bise de mars et vent d'avril font la richesse du pays.

Se mar ne marmotté,
Avri fâ la potte.

Si mars est beau, avril fait la mine.

Ao mai dè mar.
Faut sè vaire sepâ.

C'est-à-dire que pendant ce mois les jours ont suffisamment grandi pour pouvoir souper sans lumières.

Enfin voici, sur mars, une sorte de dictin assez joli ; nous le tirons du vénérable *Messager boiteux* de Berne et Vevey pour l'année 1802 :

N'es-tu pas, mars, un maroufle ?
Puisque souvent, par ton souffle,
Tu retardes les voyageurs.
Souvent tu les rends voltigeurs !
Si tu ne sais plus où souffler,
Souffle au derrière de l'hiver,
Fais-le dénicher promptement,
Jusque dans son retranchement !

Au feuillet de mars, le même almanach contient ces préceptes de médecine :

Buvant et mangeant sobrement,

Prends de l'absinthe hardiment !

Si tous les lecteurs de l'almanach de 1802 ont doublé leurs distacs pendant ce mois-ci, nous ne doutons pas que les fabricants d'absinthe de ce temps aient fait rapidement fortune.

Il n'était pas prudent de se faire pratiquer des saignées en mars, c'est pourquoi l'on disait :

Garde ton sang, c'est ton affaire,
Si tu n'y trouves l'extrême nécessaire.

Boire du lait et faire son beurre.

L'expression « faire son beurre » est, croyons-nous, assez ancienne. Elle signifie s'enrichir, chacun le sait. Un commerçant qui gagne beaucoup d'argent « fait son beurre ». D'où vient le mot ? Un journal français pense qu'il en faut chercher l'origine dans le fait que les laitières de mauvaise foi écrèment le plus possible le lait qu'ils vendent, de manière à avoir à la fois le beurre et le prix du beurre.

« Boire du lait » se dit pour exprimer le comble de la satisfaction. Un père à qui l'on fait l'éloge de sa fille, « boit du lait ». Un vigneron d'Epesses et de Vinzel dont on vante la cave est réputé « boire du lait », ce qui, entre parenthèse, est en ce cas une image bien singulière. Les personnes qui n'aiment pas le lait n'ont jamais très bien compris pourquoi ce liquide avait été choisi, de préférence à tous les autres pour fournir cette expression. Cependant, lorsqu'on y réfléchit, il est probable que le velouté, le crèmeux du lait ont paru, à l'imagination de la foule, qui lance ces formules, constituer le nec plus ultra de la volupté douce.

Remarquons enfin que le canton de Vaud a le privilège d'être un des pays où l'on puisse « boire du lait » au propre et au figuré. Dans les grandes capitales, il y a longtemps qu'on ne sait plus ce qu'est le vrai lait.

Passe-temps. — Nous donnerons, dans notre numéro de samedi prochain, la solution du dernier passe-temps.

On ne saurait être partout. — Il le faudrait cependant pour ne rien perdre des attractions nombreuses et variées qui, ces jours, sont offertes aux Lausannois. Hier, d'abord, c'était **M. Scheler**, qui obtenait, à la *Salle centrale*, un très grand succès, par sa lecture de la dernière pièce de Brieux, *Les Arariés*. M. Scheler est à lui seul toute une troupe de comédiens ; décors à part, on se serait cru au théâtre. L'espace nous manque pour analyser ici l'œuvre de Brieux ; d'ailleurs, à quoi bon, tout le monde bientôt la connaîtra, puisque la censure l'a frappée d'ostacisme.

Ce soir, nous aurons **L'Aiglon**, de Rostand, par une tournée du théâtre de Sarah Bernhardt. Ce sera une représentation exceptionnelle, dont l'interprétation et la mise en scène seront, nous dit-on, bien supérieures à celles des représentations précédentes. *Mlle Jane Grumbach* remplira le rôle de l'Aiglon. Si resté encore quelques billets, c'est le moment de s'inscrire.

Demain, dimanche, au *Théâtre*, en matinée et le soir, **Le Petit Poucet**, une féerie des plus amusantes, montée avec beaucoup de soins par M. Dartcourt. *Plus de 100 enfants*, manœuvrant sous les ordres du Petit Poucet. *Décors superbes*, dont quelques-uns à transformation. *Ballets nombreux* et fort bien réglés par Mme Rita-Rivo. Cette féerie fait la joie des bambins et, pourquoi ne pas l'avouer, celle des parents ; il y a tant de grands enfants dans le monde, pour le bonheur de l'humanité et de notre aimable directeur.

Bertin est de retour, *Bertin, le chanteur protégé* qui fit courir tout Lausanne en novembre dernier. *Bertin est de retour* signifie : salle comble tous les soirs, au **Kursaal**.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — *Imprimerie Guilloud-Howard.*